

1995-09/T

L'INFLUENCE DU NIGERIA SUR L'EVOLUTION DES PRIX, TAUX DE CHANGE ET FLUX TRANSFRONTALIERS DES PAYS VOISINS DE LA ZONE FRANC : LE CAS DU BENIN ET DU CAMEROUN

Etude DIAL pour le compte de la CFD

mai 1995

J/HERRERA B. MASSUYEAU



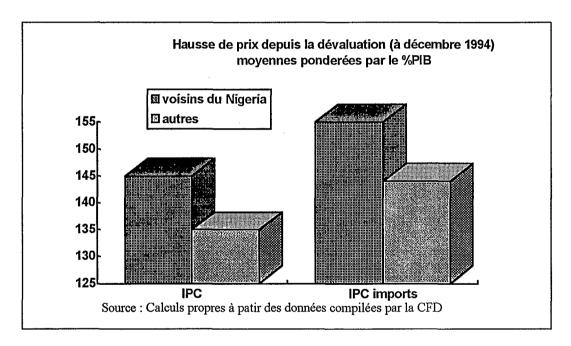
DIAL - 14, bld St Martin - 75010 Paris - Tél. : (1) 42 08 33 88 - Fax : (1) 42 08 81 60 Groupement d'Intérêt Scientifique fondé par : ORSTOM - CESD - EUROSTAT



L'INFLUENCE DU NIGERIA SUR L'EVOLUTION DES PRIX, TAUX DE CHANGE ET FLUX TRANSFRONTALIERS DES PAYS VOISINS DE LA ZONE FRANC : LE CAS DU BENIN ET DU CAMEROUN

INTRODUCTION

L'analyse des performances de prix dans la zone franc après la dévaluation fait apparaître un comportement particulier des prix pour les pays limitrophes du Nigeria¹. Ces pays ont connu de fortes hausses de prix des importations (de 45% à 60%) qui ont pesé sur l'évolution de l'indice général (voir graphique). Le flux des échanges transfrontalier, pour la plupart "informels", entre le Nigeria et ses voisins, sert de courroie de transmission des instabilités macro-économiques de ce pays qui en raison de leur ampleur ont généralement dominé les fluctuations dans la zone franc. La question se pose, dans quelle mesure les effets de la dévaluation du F CFA sur les prix de la zone franc ont été atténués ou amplifiés par la récente conjoncture au Nigeria?



La dévaluation du F CFA comptait, parmi ses principaux objectifs, celui de la restauration d'une compétitivité mise à mal par une longue période de surévaluation du taux de change. Nous essayerons de répondre, à partir des données très fines, dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints ou contrariés par l'évolution macro-économique des pays en concurrence. La compétitivité dont il sera question ici porte davantage sur les produits manufacturés destinés à la consommation finale que sur les produits d'exportation traditionnels non transformés. La période couverte par la présente étude se limitera à l'après dévaluation du F CFA et le trimestre qui l'a précédée.

Cote: Bx 24619 Ex: langue

Les pays voisins du Nigeria qui ont été retenus dans le calcul sont le Bénin, le Cameroun, le Niger et le Tchad. Et l'échantillon des pays non voisins du Nigeria est composé du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la RCA et du Sénégal. L'ensemble de ces neuf pays correspond à 80,1% du produit intérieur brut de la zone franc.

Fonds Documentaire | R D

Les cas du Bénin et du Cameroun ont été retenus non seulement parce que l'on disposait de données de terrain très riches et fines dans les deux cas, mais aussi parce ces pays représentent deux cas de figure bien différenciés quant à leur mode d'articulation dans l'espace régional dominé par le Nigeria. D'une part, le Bénin, suivant sa vocation d'économie de transit, a développé une stratégie de plate-forme de réexportation vers le Nigeria en abaissant les droits de douane (farine de blé, riz, véhicules entre autres) ce qui lui permet néanmoins d'obtenir d'importantes recettes sans nuire une base industrielle pratiquement inexistante (la faible taille du marché intérieur maintient un forte déséquilibre commercial en sa faveur). Le Cameroun, dont le poids économique est cinq fois supérieur à celui du Bénin, dispose en revanche de la base industrielle la plus large des pays de la zone BEAC et se trouve confronté à la concurrence des produits en provenance du Nigeria sans que toutefois les exportations en direction de ce pays puissent équilibrer les importations. Si la subordination au Nigeria semble s'étendre à presque tout le territoire béninois, dans le cas du Cameroun c'est la région du nord et de l'ouest qui se trouve confrontée à l'influence directe du Nigeria. Etant donnée le fait que l'espace national est loin d'être complètement unifié, les données relevées dans la capitale Yaoundé ne peuvent que minimiser l'impact du Nigeria sur les prix à la consommation².

Economie réelle, économie informelle

Si dans le suivi des indicateurs macro-économiques déterminants de la compétitivité, on ne retenait que les statistiques officielles, alors aboutirait à un diagnostic divergent par rapport à celui issu des données tenant compte des marchés parallèles et des échanges transfrontaliers. Or, c'est le taux parallèle de change et non le taux officiel qui intervient dans la détermination des prix des produits faisant l'objet des échanges transfrontaliers. En effet, le taux parallèle représente, pour les commerçants nigérians, le prix marginal pour se procurer ou vendre de devises.

L'emploi des indices de prix à la consommation nationaux dans l'étude de la compétitivité entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc est aussi confronté à deux difficultés : la première étant que le panier officiel de consommation n'inclut pas les produits en provenance du Nigeria alors que ceux-ci sont très répandus sur les marchés de la zone franc³ et la seconde est que les indices de prix concernent les capitales alors que l'influence du Nigeria a, comme dans le cas du Cameroun, plus un impact régional que national.

Afin de remédier à ces problèmes, le présente étude mobilise des données de taux de change parallèle et des prix à la consommation spécialement collectées afin d'analyser l'évolution de la compétitivité et flux transfrontaliers avec le Nigeria (voir l'annexe C et D pour les détails concernant les caractéristiques de ces données). La décomposition des indices selon l'origine des produits permettra de saisir plus précisément l'impact spécifique du Nigeria sur les prix de la zone franc. Les relevés effectués de part et d'autre de la frontière nous permettront de séparer l'impact des variations du taux de change de celui de l'inflation importée. Grâce aux relevés réalisés simultanément au Nigeria, Cotonou et Garoua et à la décomposition selon

²Les résultats de l'enquête 1-2-3 menée par DIAL et la DSCN à Yaoundé montrent que les produits nigérians ne comptaient que pour 2% de la consommation totale des ménages. Sachant que le Nigeria réexporte des produits en provenance d'Asie, le pourcentage de la consommation en provenance du Nigeria sur la consommation importé (20% de la consommation totale) était estimé à Yaoundé à près de 30% (DIAL-DSCN, Consommation et conditions de vie des ménages à Yaoundé, décembre 1993, p.18)

³ Ceci est particulièrement vrai dans le cas du panier de consommation à Cotonou qui n'inclut pas l'essence nigériane sans laquelle les nombreuses moto-taxi ne pourraient circuler en ville.

origines, on sera en mesure aussi de mettre en lumière les stratégies des commerçants en matière de formation des prix. L'analyse de la compétitivité sera réalisée à partir des données de prix collectés pour des produits comparables d'origine nigériane et du Bénin ou du Cameroun. On pourra ainsi suivre l'évolution des seuils de compétitivité en parallèle avec l'évolution du taux de change parallèle et le différentiel d'inflation. Enfin, les données concernant les flux collectées par le Lares dans les entrepôts au Nigeria seront mises en rapport avec l'indicateur de compétitivité établi au niveau des produits.

Taux de change nominal et taux de change réel

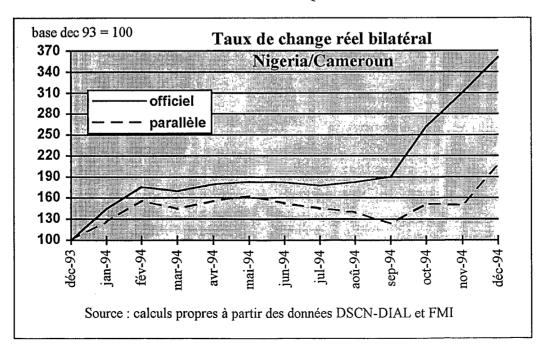
Les premières analyses des effets de la dévaluation sur la compétitivité de la zone franc vis à vis du Nigeria ont focalisé leur attention de façon unilatérale sur le comportement du taux de change parallèle bilatérale. Devant le renversement de tendance du taux de change parallèle, on avait alors conclut hâtivement que les gains de la dévaluation du F CFA avaient été annulés par l'ultérieur dépréciation du naira sur le marché parallèle (voir graphique plus loin).

Pour évaluer la compétitivité d'un point de vue macro-économique entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc, il ne suffit pas de considérer l'évolution du taux de change bilatéral, fusse-t-il le taux parallèle. Un autre facteur intervient dans la détermination de la compétitivité relative : le différentiel d'inflation entre le Nigeria et ses voisins de la zone franc. L'indicateur approprié de compétitivité macro-économique est donc le taux de change réel bilatéral.

I- EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE REELS NIGERIA-CAMEROUN ET NIGERIA-BENIN

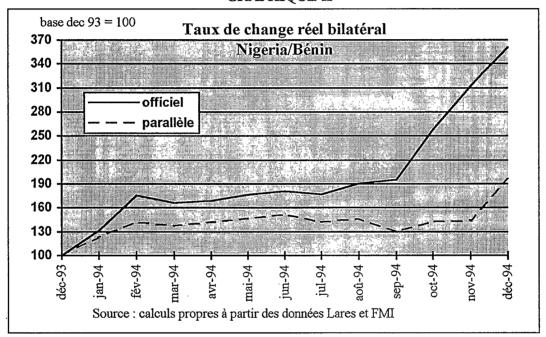
Dans les graphiques ci-dessous on peut suivre l'évolution du taux de change réel bilatéral (naira/F CFA) calculé à partir du taux de change officiel et du taux parallèle. Une hausse de l'indice indique un renchérissement du naira par rapport au F CFA, donc une perte de compétitivité au Nigeria par rapport au Cameroun (ou au Bénin).

GRAPHIQUE I



Le TCRp dans le graphique ci-dessus indique dans quelle mesure l'évolution du différentiel d'inflation a pu être contrarié par l'évolution du taux de change parallèle. Le premier constat qui s'impose est que, contrairement à ce qui est couramment affirmé, la dépréciation du naira, observée en particulier depuis juillet 1994, n'a pas annihilée la dévaluation du F CFA de janvier 1994. Au contraire, la très forte dépréciation du naira du second semestre a été dépassée par l'accélération de l'inflation. L'accroissement du déficit fiscal et son financement par l'émission monétaire ainsi que la période d'instabilité politique expliquent sans doute ce dérapage des prix et du taux de change parallèle.

GRAPHIQUE II



Le deuxième constat est celui de la divergence entre le taux de change réel officiel (TCRo) et le taux parallèle (TCRp). L'utilisation des statistiques officielles aurait donc conduit à des conclusions à l'opposé de celles que l'on tire des données résultant des enquêtes réalisées par les observatoires frontaliers au Cameroun et au Bénin.

On notera que le profil de l'indicateur de compétitivité macro-économique (TCRp) n'est pas le même dans le cas du Cameroun et du Bénin. Compte tenu de l'intégration des marchés de change parallèles dans la région (voir plus loin), les différences tiennent surtout aux évolutions différenciées des prix au Bénin et au Cameroun. Sachant que le taux de change officiel est resté inchangé depuis février, le TCR officiel reflète en fait le différentiel d'inflation entre le Nigeria⁴ et les deux pays de la zone franc qu'on a retenus. Ainsi, les écarts entre les deux indices indiquent le poids des dynamiques de taux de change et différentiel d'inflation dans l'évolution de la compétitivité.

⁴ Les données de l'indice de prix officiel ne sont disponibles que jusqu'au mois de juin. Les données ont été donc complètées avec les relevés effectués par le Lares en appliquant le même taux de croissance (leur évolution était la même pour la période avril-juin 1994).

I-1 Une évolution en trois temps

Amélioration de la compétitivité du Bénin et du Cameroun de décembre 1993 à février 1994 plus modérée que la dévaluation du F CFA: l'appréciation du FF n'a pas conduit, comme pour les autres devises, à une appréciation du naira de 100%. Elle a été de 62% au Bénin et 78% au Cameroun⁵. L'écart s'explique par la l'accroissement de la décote du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO⁶. Ceci implique, compte tenu du différentiel d'inflation, d'une appréciation réel du naira de 56.3% et 41.9% pour le Cameroun et le Bénin, respectivement. Cette appréciation brutale du naira avait sérieusement entamé la compétitivité des importations en provenance du Nigeria a tel point que l'on avait observé la disparition d'un certain nombre d'entre elles sur les marchés camerounais et béninois (huiles végétales, textiles, plastiques), et pour d'autres (n'ayant pas de substituts produits par l'industrie camerounaise) un net ralentissement des flux d'importations informels.

Stabilité puis légère perte de la compétitivité globale de mars 1994 à septembre 1994 : Cette période se caractérise par une stabilité du différentiel d'inflation dans le cas du Cameroun-Nigeria et par son accroissement modéré dans le cas du Bénin (de l'ordre de 13%, du entièrement à l'accélération de l'inflation au Nigeria). Cette période de stabilité a été plus brève dans le cas du Cameroun (elle se limite aux mois d'avril-mai) que du Bénin (avril-juin). La soudaine dépréciation du naira sur les marchés parallèles a entraîné, avant d'être contrecarrée par l'inflation au Nigeria à partir d'octobre, une légère amélioration de la compétitivité (d'environ 8%) par rapport au Bénin et un gain substantiel (25%) par rapport au Cameroun. C'est à partir de ces derniers mois que l'on verra réapparaître avec plus de force les produits nigérians sur les marchés camerounais et béninois. Nous verrons plus loin qu'en effet, à ce moment, un seuil de compétitivité a été atteint par les produits fabriqués dans la zone franc par rapport à leurs concurrents en provenance du Nigeria.

Perte de compétitivité du Nigeria de septembre 1994 à décembre 1994. La période de perte de compétitivité au Nigeria coïncide avec celle de la forte dépréciation du naira sur le marché parallèle (le prix du Nigeria exprimés en F CFA au taux parallèle augmentent plus vite que les prix du Cameroun et du Bénin). Cela tend à conforter l'hypothèse d'inflation importée du Nigeria et est compatible avec le fait observé de reconquête du marché intérieur de la part des industries béninoises et camerounaises.

I-2 Impact du Nigeria sur les prix des importations de la zone franc

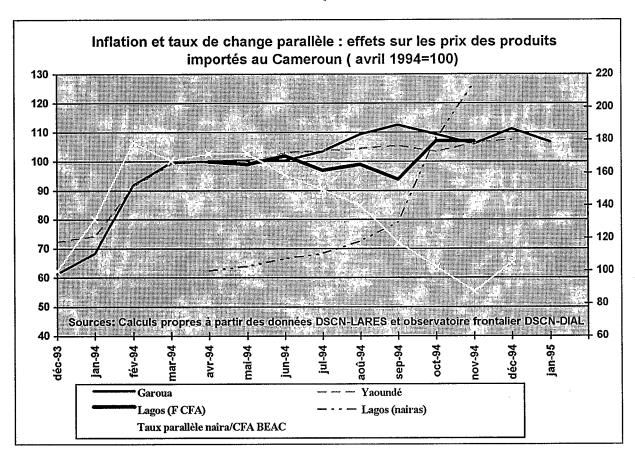
Jusqu'à présent, l'analyse a porté sur l'ensemble de produits composant les indices de prix du Bénin et du Cameroun. Or, s'il y a un effet du Nigeria sur les prix, cela doit se manifester à travers une corrélation positive avec les prix des produits en provenance du Nigeria exprimés en F CFA et par un comportement spécifique par rapport aux prix des produits importés du reste du monde. Cette analyse détaillée sera développée plus loin. On se limitera ici à présenter une première approche à partir des indices agrégés de prix des produits importés. Le graphique

⁵Les comportements spéculatifs avant la dévaluation avaient provoqué une dépréciation anticipée du F CFA (décote implicite avec le franc français dans le taux croisés naira/CFA et naira/FF). Par ailleurs, entre décembre 1993 et mars 1994, le FF s'était apprécié de 20% par rapport au naira, ce qui implique une appréciation du taux parallèle naira/F CFA BCEAO de 64,5% (renchherissement du naira/F CFA BCEAO = rencherissement du FF/CFA divisé par le rencherissement du FF/naira). Ceci explique pourquoi le naira s'etait apprécié de seulement 60% et non de 100%.

⁶ Vers la fin du mois de décembre 1993, la decote était d'à peine 1.5%. Le 17 janvier 1994 elle s'est créusée à 20% et a été depuis progressivement stabilisée autour de 8% (données collectées par le Lares à Cotonou).

suivant présente l'évolution de l'indice de prix des produits importés officiel à Yaoundé (où, rappelons-le, l'importance des produits en provenance du Nigeria est faible) et l'indice de prix des produits importés du Nigeria de la ville de Garoua, proche de la frontière avec le Nigeria. Ces évolutions peuvent être comparées avec celle du taux de change parallèle (naira/F CFA) et l'indice de prix à Lagos concernant les produits exportés vers la zone franc.

GRAPHIQUE III



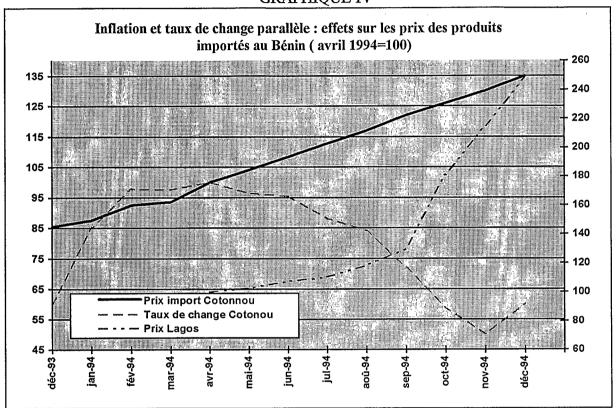
Le résultat le plus remarquable est la similitude du profil de l'indice de prix de Garoua avec l'indice de Lagos exprimé en F CFA, excepté la période de juillet à septembre Dans les premiers mois après la dévaluation l'indice de Garoua s'accroît plus fortement que celui de Yaoundé, reflétant une plus grande importance des produits importés que dans la capitale Les mois de stabilité de taux de change parallèle et prix au Nigeria (mars-juin 1994) ont correspondu aussi avec une stabilité remarquable des prix des produits d'importation à Garoua. A partir du mois d'août on constate un décrochage de l'indice à Garoua par rapport à celui de Yaoundé. Vers la fin de l'année, l'inflation dans le cas des produits intervenant dans les échanges transfrontaliers est une inflation importée du Nigeria.

⁷ On constate effectivement une augmentation (de 10 points entre juillet et septembre 1994) de l'indice des prix des produits importés à Garoua et une baisse (de 5 points entre juillet et septembre) de l'indice des prix à Lagos exprimé en FCFA. Les commentaires sur la divergence d'évolution entre les deux indices pendant cette période seront faits dans la partie suivante. On peut toutefois indiqué, sous l'hypothèse de coût de transports et de transactions constantes, que cet écart est lié au comportement des marges (qui s'accroissent donc en moyenne) et à la différence de l'effet de la dépréciation de la naira sur les prix des produits de réexportation et sur les prix des produits fabriqués au Nigeria (voir page 9).

⁸ On constate en effet que l'indice (base 100 en février) commence en début de période à 62 pour Garoua alors qu'il commence à 73 pour Yaoundé.

Un phénomène semblable paraîtrait se produire au Bénin. On remarquera cependant, et ce pour Garoua et Cotonou, que l'inflation concernant les produits d'importation a démarré avant l'accélération de l'inflation au Nigeria (c'est à dire avant la phase d'appréciation réelle de la naira). Les facteurs internes semblent jouer un rôle aussi important dans l'explication de l'inflation que l'inflation importée du Nigeria. On verra dans quelle mesure cette hypothèse est confortée par l'analyse désagrégée des prix.





Dans cette partie on a observé deux choses qui pourraient sembler paradoxales si l'on ne suivait pas plus loin l'analyse :

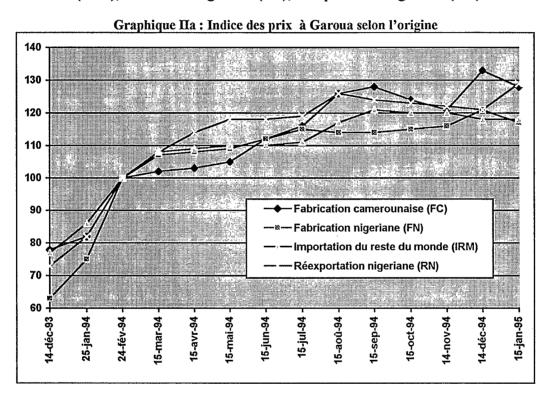
- d'une part l'effet de la dépréciation de la naira l'a emporté sur l'effet de l'inflation nigériane dans un premier temps (à partir du mois de mai pour le Cameroun et à partir de juin pour le Bénin) puis les deux effets se sont croisés dans un second temps (à partir d'octobre pour les deux pays), situation plus favorable pour la compétitivité des pays de la zone;
- mais d'autre part, les indices des prix des produits importés ont tout de même augmenté (de juin à septembre pour Garoua, alors que pour Cotonou, la hausse des produits importés semble régulière d'avril à novembre 1994) pendant la phase de dépréciation réelle de la naira (rapprocher les graphiques I et II avec les graphiques III et IV).

⁹ L'indice des prix des produits importés à Cotonou est celui calculé à partir des relevés officiels, et non ceux du LARES.

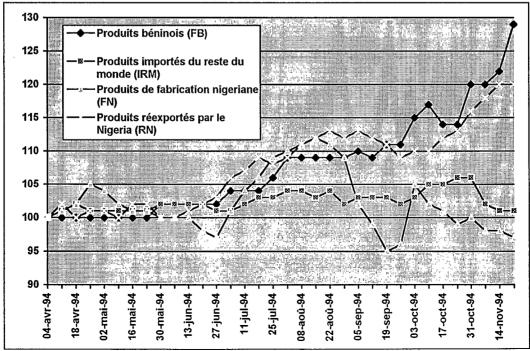
Une question intermédiaire se pose donc : l'inflation importée enregistré à partir de la fin du premier semestre est-elle alors le fait des produits provenant du Nigeria ou provenant du reste du monde ? L'étape qui suit va nous permettre de répondre à cette question en opérant une distinction des évolutions de prix selon les origines des produits.

II- EVOLUTION DES PRIX SELON L'ORIGINE DES PRODUITS

Les indices de prix calculés à partir des données des observatoires de Garoua et de Cotonou ont été décomposés selon l'origine des produits; quatre modalités ont été retenues par ces observatoires : fabrication locale (camerounaise ou béninoise, FC ou FB), importés du reste du monde (IRM), fabrication nigériane (FN), réexportation nigériane (RN).



Graphique II-b : évolution des prix à Cotonou selon l'origine



II-1 La dépréciation réelle de la naira n'a pas été globalement défavorable pour les produits de fabrication camerounaise et béninoise.

On constate aussi bien à Garoua qu'à Cotonou, que l'augmentation des prix des produits provenant du reste du monde a été relativement faible, alors que ce sont les prix des produits de réexportation nigériane qui ont le plus augmenté. L'inflation importée l'est donc bien du Nigeria, et ce, malgré la dépréciation réelle de la naira.

Cette inflation importée est le fait des produits de réexportation nigériane. L'effet de dépréciation nominale ne joue pas sur le prix de ces produits puisqu'ils subissent également un renchérissement lors de leur achat à l'extérieur. Alors qu'il touche au contraire le prix des produits de fabrication nigériane. L'effet de dépréciation réelle de la naira sur le prix des produits FN n'est pas visible puisque les commerçants doivent profiter de cet effet pour reconstituer leurs marges.

Les commerçants n'ont également pas la même liberté pour adapter leur marge pour les produits FN et pour les produits RN. L'inflation des produits RN se transmet en grande partie en zone franc alors que l'inflation des produits FN peut être compensée par la dépréciation nominale de la naira et par un ajustement des marges.

Les indices de prix calculés à partir du panier réduit suivi conjointement à Yola (Nigeria) et à Garoua, confirment les suppositions formulées ci-dessus. On constate effectivement, lorsqu'il s'agit de produits de fabrication nigériane, que les commerçants réduisent leur prix sur les marchés de Garoua par rapport aux prix proposés sur les marchés de Yola : en mai si l'augmentation des prix à Yola des produits FN est de 81% (base 100 en novembre 93), elle n'est que de 39% sur les marchés de Garoua, de même en février 1995 l'augmentation à Garoua n'aura été en moyenne que de 63 % par rapport à novembre 1993, alors qu'à Yola elle aura été de 91 %. Tandis que les augmentations de prix des produits de réexportation nigériane à Garoua suivent de très prés les augmentations de prix des mêmes produits à Yola : en mai 1994 les indices (base 100 en novembre 1993) s'élèvent à 164 à Garoua contre 166 à Yola, en février 1995 à 245 contre 262. Dans le cas des produits RN, il est plus difficile aux commerçants de réduire leur marge.

Moyennes des augmentations des prix à Yola (en nairas et en FCFA) et à Garoua selon l'origine des produits 10

	Nov-93	Mai-94		Déc-94		Fév-95				
	Base	Yola en naïras	Yola en FCFA	Garoua en FCFA	Yola en naïras	Yola en FCFA	Garoua en FCFA	Yola en naïras	Yola en FCFA	Garoua en FCFA
Indice des produits FN	100	121	181	139	222	192	167	234	191	163
Indice des produits RN	100	112	166	164	243	211	233	322	262	245

¹⁰ La lecture des chifrres ne peut se faire dans l'absolue pour les produits de réexportation nigeriane car ce panier est constitué de deux produits. La lecture doit se faire de manière comparée entre Yola et Garoua.

II-2 Une inflation importée liée à l'augmentation des prix des produits locaux

La compétitivité des produits camerounais et béninois face au produits nigérians ne dépend pas uniquement des mouvements des prix au Nigeria et du taux de change parallèle. Le comportement des prix des produits locaux déterminent en partie cette compétitivité.

On constate sur les deux graphiques ci-dessus d'une part que ce sont les augmentations de prix des produits camerounais (30% à la fin de la période, base 100 en février) et des produits béninois (30% à la fin de la période, base 100 en avril) qui ont le plus augmenté, et d'autre part, ce qui est surtout vrai dans le cas de Garoua, que les écarts entre les sous-indices sont relativement faibles. Base 100 en février (c'est à dire juste après la période de fortes augmentations de prix liée à la dévaluation du F CFA), les écarts de prix entre ces différents indices dépassent en effet rarement dix points¹¹ dans le cas de Garoua.

Ces deux constations amèneraient à penser que la fixation des prix des produits provenant du Nigeria serait déterminée en grande partie par le niveau des prix des produits concurrents, soit de fabrication camerounaise, soit importés du reste du monde. L'objectif des commerçants nigérians étant de vendre, ils fixent leur prix juste en dessous du prix des produits camerounais ou IRM. Dans le cas de Cotonou, les écarts de prix entre les sous-indices sont beaucoup plus forts, car les contraintes des commerçants sont plus «serrées», et donc la perméabilité à la conjoncture nigériane plus importante au Bénin, ou du moins plus visible. On verra plus loin que, dans la partie sur la compétitivité par produits, que ce comportement s'observe effectivement dans la réalité.

III- LA COMPETITIVITE¹² DES PRODUITS CAMEROUNAIS ET BENINOIS PAR RAPPORT AUX PRODUITS NIGERIANS :

Dans cette partie, un instrument a été élaboré pour analyser la compétitivité comparée avec les produits provenant du Nigeria, que l'on peut appeler « indicateur de compétitivité ». Il s'agit d'une moyenne simple arithmétique des prix relatifs des produits provenant du Nigeria par rapport à leur substitut local ou importé du reste du monde (IRM). Pour construire l'indicateur de Garoua, 38 prix relatifs ont pu être retenus, et 21 prix relatifs composent l'indice de Cotonou. La lecture de cet indicateur se fait doublement. En niveau tout d'abord : s'il est au dessus de 100, cela signifie que les produits locaux (camerounais ou béninois) ou IRM sont en moyenne meilleur marché et le contraire si l'indicateur est en dessous de 100. Ensuite en variation, une augmentation de l'indicateur signifie une amélioration de la compétitivité des produits locaux et des produits IRM (pour plus de détail sur la construction et la lecture de cet indice, voir l'annexe correspondante).

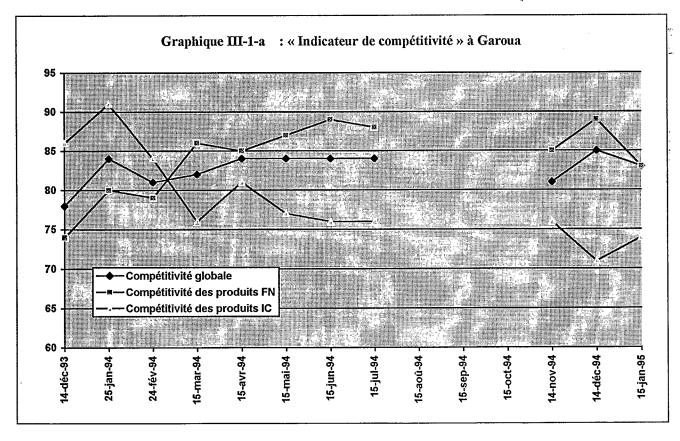
¹²La compétitivité telle qu'on en parle et telle qu'on la calcule ici, est la compétitivité-prix..

¹¹ Par exemple les produits de fabrication nigeriane ont augmenté de la même manière que les produits importés officiellement, l'écart maximum enregistré étant seulement de 5 points.

III- 1 Indicateur de compétitivité globale

III-1-1. A Garoua

La compétitivité globale en janvier 1995 n'a gagné que 5 points par rapport à la situation qui prévalait avant la dévaluation : les produits en provenance du Nigeria sont passés à une situation où ils étaient 22%¹³ moins chers que les produits camerounais ou provenant du reste du monde, à une situation où ils sont environ 16% moins chers. Le niveau atteint par l'indicateur (84-85) en début d'année 1995 est environ le même que celui au lendemain de la dévaluation (fin février). La dépréciation réelle de la naira (jusqu'en septembre 94, voir graphique de la page 3 : passage de l'indice de 160 à 130) n'a que très peu compromis ce gain. Ceci conduirait à conclure que les commerçants nigérians ont accru leur marge en maintenant leur prix en F CFA juste en dessous des prix des produits FC ou IC. Entre novembre et décembre le mouvement d'appréciation de la naira (effet d'inflation des prix au Nigeria supérieur à l'effet de dépréciation nominale de la naira) aurait conduit à une amélioration de la compétitivité des produits FC et IC (augmentation de l'indicateur de 82 à 86). On constate également qu'à aucun moment l'indicateur global et les deux sous-indicateurs (voir graphique ci-dessous) ne sont passés au dessus de la barre des 100, à partir de laquelle les produits IC et FC deviennent en moyenne meilleur marché que les produits importés du Nigeria.



A l'intérieur de cet indicateur, on constate que c'est la compétitivité des produits de fabrication camerounaise qui s'est amélioré le plus favorablement sur l'ensemble de la période, puisque l'on passe, entre la période avant dévaluation à celle qui prévalait plus d'un an plus tard, du niveau 75 à celui de 84. Deux phases distinctes apparaissent : la première (jusqu'en

 $^{^{13}}$ 100 - « le niveau de l'indicateur », soit 100 - 78 = 22.

juin) pendant laquelle l'indicateur gagne prés de 15 points (de 74 à 90); la seconde pendant laquelle l'on observe l'érosion partielle de ce gain (90 à 84). La raison de cette érosion peut être liée du coté nigérian, à la dépréciation réelle de la naira, au réajustement des marges de commerçants pour conserver leurs parts de marché, et du coté camerounais, à la nécessité d'augmenter les prix de vente des produits camerounais pour conserver une marge de rentabilité entamée par l'augmentation des coûts, à la tentation de la part des entrepreneurs camerounais de faire des gains de court terme en profitant d'une meilleure compétitivité acquise mécaniquement par la dévaluation du F CFA.

Par contre la compétitivité des produits IRM par rapport aux produits en provenance du Nigeria a fortement diminué par rapport à la situation qui prévalait avant la dévaluation. L'indice passe d'un niveau 90 au lendemain de la dévaluation du F CFA (ou 85 avant la dévaluation) à un niveau de 75 points. Il est à craindre que cette évolution s'accompagne d'une dynamisation des flux des produits importés du Nigeria, qui viendraient se substituer aux produits provenant du reste du monde.

Ainsi sur toute l'année 1994, on a assisté à amélioration de la compétitivité des produits camerounais qui restent en moyenne 18% plus cher que les produits concurrents en provenance du Nigeria (alors qu'ils étaient 33% plus chers avant la dévaluation) et à une forte dégradation de la compétitivité des produits importés du reste du monde qui eux sont en moyenne 33% plus chers que les produits concurrents du Nigeria (alors qu'ils étaient 16% plus chers à la veille de la dévaluation).

Ce résultat est faible en comparaison du taux de dévaluation de 50% du FCFA. Mais cette évolution s'est accompagnée d'un renversement de la compétitivité des produits IC et la compétitivité des produits FC par rapport aux produits en provenance du Nigeria (les courbes se sont en effet croisés fin février) : les produits de fabrication camerounaise moins compétitifs que les produits importés du reste du monde par rapport aux produits nigérians à la veille de la dévaluation, sont devenus plus compétitifs.

III-2 A Cotonou

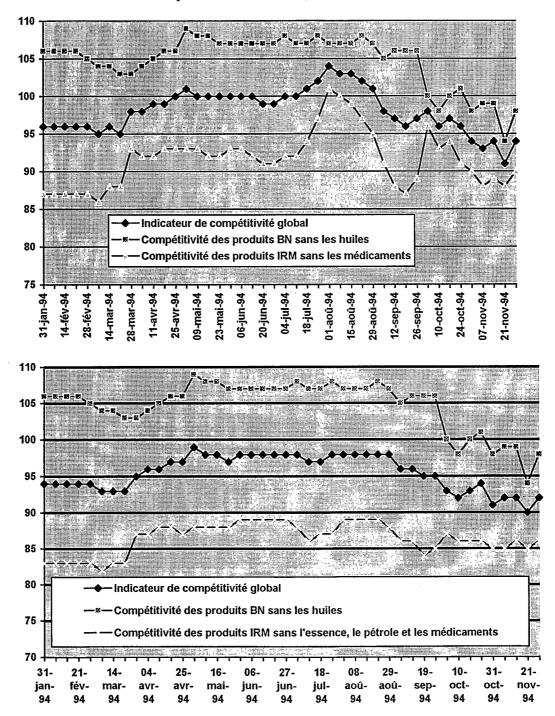
Le début de la période à partir de laquelle les donnée sont disponibles est postérieur à la dévaluation. Contrairement à Garoua, l'indicateur de compétitivité¹⁴ dépasse le seuil « 100 » à partir duquel les produits béninois et IRM deviennent en moyenne plus compétitifs que les produits en provenance du Nigeria. Mais sur l'ensemble de la période considérée, la compétitivité a baissé. Elle s'améliore jusqu'au début du mois d'août (de 96 à 103) mais chute

¹⁴ A cotonou, l'indicateur de compétitivité a été élaboré sans certains produits importants comme les huiles de ménage et les médicaments, en raison d'une disparité dans les qualités des produits. Ceci pour maintenir la pertinence d'une lecture en niveau de l'indicateur. Des qualités différentes amènent en effet des écarts de prix trop importants qui neutralise la variation des autres prix relatifs. C'est par exemple le cas des huiles de ménage béninoises qui sont des produits bruts ou traditionnels, alors que les subsituts nigerians sont des produits raffinés, le prix relatif correspondant serait trop important et dans la moyenne nuirait à la lecture en niveau de l'indicateur. La disparition des prix relatifs des huiles végétales induit une perte d'information importante, information qui sera toutefois retrouvée plus loin dans le paragraphe conscré à la compétitivité par produit.

Dans un deuxième temps, les prix relatifs des carburants ont également été supprimés dans le but cette fois, d'évaluer l'incidence de ces prix sur l'évolution des indicateurs de compétitivité global et des produits IRM. C'est ce qui apparait dans le deuxième graphique.

par la suite en deçà du seuil, pour s'établir en décembre, au niveau 90-95. Par rapport à Garoua, la dépréciation réelle de la naira a été plus tardive (voir partie I)¹⁵, c'est en effet ce que l'on retrouve ici, à travers cet autre indicateur de compétitivité: l'indice ne chute qu'à partir de la deuxième moitié du mois d'août 1994. Mais malgré le mouvement d'appréciation réelle de la naira en novembre et décembre 1994, la compétitivité des biens béninois ne s'est pas beaucoup améliorée, on note une faible augmentation de l'indicateur entre le début et la fin du mois de novembre de 91 à 94.

Graphique III-1-b et III-1-c : « Indicateur de compétitivité « à Cotonou (avec et sans les carburants)



¹⁵La dépréciation réelle de la naïra à Garoua a commencé en mai 1994, alors qu'à Cotonou c'est en août qu'elle a débuté (voir partie I).

Autre résultat marquant visible sur les graphiques : en excluant les carburants (deuxième graphique), on remarque que la perte de compétitivité est plus forte pour les produits FB que pour les produits IRM¹⁶. Ce résultat serait imputable à l'augmentation au cours du second semestre des prix des produits locaux au Bénin, résultat que l'on retrouve dans la partie précédente.

L'indicateur de compétitivité des produits FB suit à peu de chose prés la même évolution que l'indicateur global, et est supérieur à l'indicateur des produits IRM comme dans le cas de Garoua. La baisse de compétitivité est cependant très forte au cours du deuxième semestre à Cotonou. L'indicateur est passé d'une situation où les produits nigérians était 7% plus chers que les produits béninois à une situation où il se retrouve 5 % moins chers au début du mois de décembre. Le gain total sur la période considérée est négatif (- 8 points). Cette chute intervient à la fin du mois de septembre, date à partir de laquelle on enregistre pourtant le mouvement d'appréciation de la naira (voir graphique II page 5). Elle est liée à la forte augmentation des prix des produits locaux qui est plus importante à Cotonou qu'à Garoua (voir graphique II-b page 10 : de fin septembre à décembre, l'indice des produits béninois passe de 110 à 130).

Jusqu'au mois de juillet environ, la compétitivité des produits IRM s'est accrue sensiblement sur l'ensemble de la période de 4-5 points, alors qu'à Garoua sur la même période elle a fortement diminué (de -10 points). On constate également que les produits IRM sont plus compétitifs à Cotonou qu'à Garoua (niveau 75 en fin de période). En supprimant les prix relatifs des carburants (voir deuxième graphique ci-dessus), les variations de l'indicateur perdent de leur amplitude. Les pénuries de carburant nigérian (notamment celle de juillet pendant laquelle l'indice passe de 90 à 100), expliquent en grande partie cette différence d'évolution.

III.2- La compétitivité de certains produits stratégiques

1- Le cas des pagnes :

La compétitivité des pagnes produits dans les deux pays de la zone franc reste à un niveau insuffisant pour reprendre les parts de marché nigérianes. Il en est de même globalement des pagnes importés du reste du monde dont les prix (en moyenne au dessus des prix des pagnes importés du Nigeria) sont trop élevés pour ébranler les positions des commerçants nigérians. On constate également qu'il est préférable pour le consommateur camerounais d'acheter du «wax» hollandais provenant du Nigeria que de l'acheter directement au pays producteur, suscitant de ce fait le phénomène d' «informalisation » des échanges extérieurs .

Au Bénin, on constate que la compétitivité du fancy apparaissant sur le graphique cidessus s'est améliorée; s'il était, à qualité égale, 25% plus cher en janvier 1995 que le pagne nigérian, il est devenu entre 10 et 15 % plus cher à le fin de l'année 1994. Même si la compétitivité du fancy SOBETEX¹⁷ par rapport au fancy nigérian¹⁸ (niveau 88-90) a

¹⁶Ce résultat pourrait s'expliquer par une plus part plus importante, dans la construction de l'indicateur de compétitivité des produits FB, de prix relatifs composés de produits FN (dont les prix en FCFA sont sensibles à la dépréciation de la naïra) que de prix relatifs composés de produits RN. Mais la part est en fait identique dans le sous-panier des produits FB et dans le sous-panier des produits IRM.

¹⁷ Ce résultat est à peu prés corroboré par l' Étude sur la compétitivité de l'économie au Bénin réalisée par la Société Française de Conseil en Développement qui annonce que le pagne Fancy SOBETEX est 80% plus cher que le fancy chinois d'aprés les chiffres courants recuillis pendant une mission de début d'année 1994. Nos

augmenté, celui-ci reste cependant très cher par rapport au fancy chinois (niveau 70-72). Au Cameroun, le gain de compétitivité des pagnes entraîné par la dévaluation du F CFA a été entièrement annihilé dés la fin du premier semestre 1994, alors que le mouvement de forte dépréciation de la naira avait simplement été entamé à ce moment là. On peut voir dans cette évolution une forte adaptation des commerçants aux changements conjoncturels, mais également le relèvement par la CICAM des prix de vente pour sauvegarder la rentabilité de sa production, et pour profiter à la marge d'une situation de gain supplémentaire entraîné par le changement de parité. Le niveau de compétitivité des pagnes camerounais est tombé en deçà de celui qui prévalait avant la dévaluation, mais reste toutefois légèrement supérieur à celui des pagnes béninois.

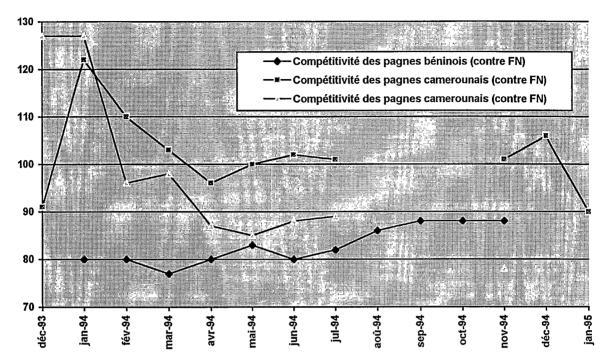
On observe également que les prix des pagnes provenant du Nigeria sont juste en dessous du prix des pagnes camerounais et IRM, c'est à dire juste en dessous du seuil de compétitivité « 100 », alors que ce n'est pas le même phénomène à Cotonou. A Garoua, l'objectif des commerçants nigérians est en effet de vendre « à tout prix » pour obtenir des francs CFA, et donc de fixer un prix toujours inférieur au prix des produits concurrents camerounais ou IRM. Cet objectif s'entend très biens avec la conjoncture prévalant actuellement au Cameroun. Puisqu'en effet la baisse du pouvoir d'achat entraînée par la récession et la dévaluation est telle que la qualité (solidité et couleurs et motifs) passent au second plan des motivations d'achat. Le prix devient l'argument principal de vente, aussi bien pour le fancy que pour le wax.

A Cotonou, les prix relatifs sont éloignés du seuil « 100 » (voir les courbes en gras continue sur les deux graphiques), et le problème est également un problème de compétitivité des pagnes béninois par rapport aux pagnes chinois (IRM) qui possèdent de grande part de marché au Bénin, et moins un problème de compétitivité face aux pagnes nigérians, puisque l'on sait par ailleurs que la SOBETEX exporte « informellement » vers le Nigeria des pagnes d'une meilleure qualité que les pagnes nigérians (notamment au niveau des colorants utilisés).

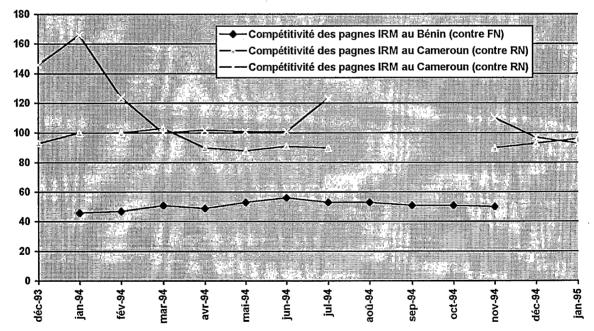
calculs avec un niveau de prix relatif à 65 au lendemain de la dévaluation portent le chiffre à 54%, c'est à dire le fancy béninois est 54% plus cher que le fancy chinois ((100/65-1)*100%=54).

¹⁸ Il reste toutefois difficile de procéder à des comparaisons de prix quand on sait que les qualités ne sont pas les même, par exemple, le fancy béninois étant de qualité supérieure au fancy chinois au niveau de la durabilité des couleurs. La SFC, dans son étude sur la compétitivité de l'économie au Bénin, a tenu compte de l'effet qualité dans la comparaison des prix de vente, et a conclu que le pagne SOBETEX demeurait tout de même 60% plus cher que le fancy chinois.

Graphique III-2a et III2b : Compétitivité-prix des pagnes béninois et camerounais et des pagnes importés du reste du monde par rapport aux pagnes provenant du Nigeria



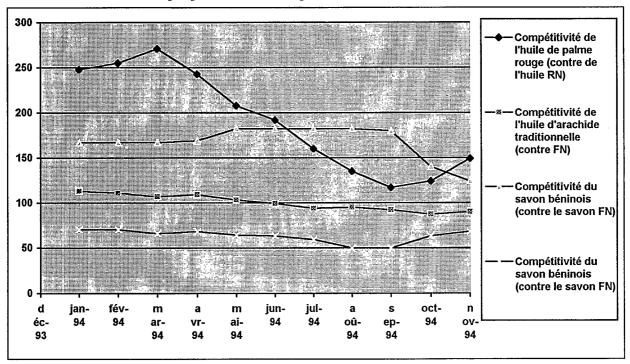
Courbe 1 : fancy nigérian contre fancy SOBETEX; courbe 2 : ordinaire nigérian contre ordinaire CICAM; courbe 3 : fancy nigérian contre fancy CICAM



Courbe 1: Wax nigérian contre wax anglais; courbe 2 : wax hollandais réexporté par le Nigeria contre wax hollandais importé directement; courbe 3: wax anglais réexporté par le Nigeria contre wax anglais importé directement.

2- Les cas de l'huile de palme et du savon au Bénin :

Les prix relatifs correspondant aux huiles végétales ont été construits à partir de produits bruts béninois et de produits raffinés provenant du Nigeria. Il apparaît à la fin de la période que l'huile raffinée réexporté par le Nigeria n'est que de 50% plus chère que l'huile de palme rouge alors qu'en début de période elle était prés de trois fois plus chère, et que l'huile d'arachide raffinée produite par le Nigeria devient moins chère en juin que l'huile d'arachide traditionnelle béninoise. Même si dans ce dernier cas la baisse de compétitivité est moins forte et plus progressive, elle révèle une situation anormale où le secteur informel béninois vendrait plus chère que le secteur industriel nigérian. Cette évolution, d'après nos données, est imputable en fait à une forte augmentation du prix des huiles béninoise et non à une baisse du prix des huiles nigérianes. On peut trouver là un phénomène de report massif de la consommation locale sur les huiles traditionnelles (à niveau de prix inférieur) provoquant dès le mois de mars une chute brutale de la compétitivité de l'huile de palme rouge (du niveau 270 au niveau 120 en septembre). Malgré une amélioration fin 94 et le maintien de la compétitivité de celle-ci (niveau 120 à 150) il est probable que cette perte ait entraîné une perte de marché au profit des huiles provenant du Nigeria, puisque les qualités comparées ne sont pas les même.



Graphique III2b : la compétitivité des huiles béninoises

La perte de compétitivité du savon de toilette (Palmida) fabriqué par la société béninoise est également relativement forte. Entre septembre, alors que le gain de compétitivité s'était maintenu jusque là, et décembre 1994, le prix relatif passe de 180 à prés de 120. Cette activité reste toutefois très rentable au Bénin par rapport aux produits nigérians et malgré le phénomène de dépréciation de la naira. Le savon de ménage COB est demeuré quant à lui en deçà du seuil de compétitivité, à un niveau quasiment inchangé entre janvier et décembre 1994 (il demeure en effet 40% plus cher que son concurrent nigérian).

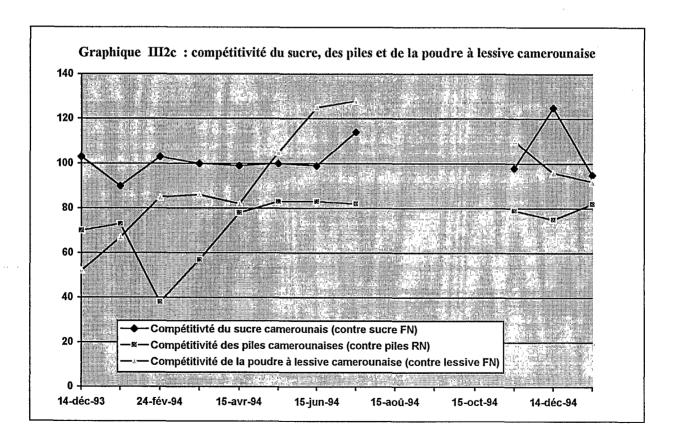
3- Le comportement des prix à la suite de la dévaluation du F CFA

Le graphique ci-dessous montre trois cas de figure de réaction des prix relatifs après la dévaluation du F CFA. Le cas du sucre est représentatif d'une situation contrôlée par les

commerçants nigérians qui fixent leur prix juste en deçà du prix du sucre camerounais pour garder une même marge de compétitivité (voir également plus loin le cas de l'essence). Le prix relatif ne subit pas de fortes fluctuation sauf en décembre 1994 (niveau 120) et reste proche du seuil de compétitivité, alors qu'à Garoua le prix du sucre camerounais passe de 290 F CFA à la veille de la dévaluation, à 430 en mars, puis à 600 environ en novembre 1994.

Le cas des piles serait représentatif d'une situation où la perte de compétitivité induite par la dévaluation est immédiate soit pour des raisons d'augmentation de coût importé ou de profits à court terme. Dés la possibilité donnée par le gouvernement camerounais aux entreprises de réajuster leur prix, l'entreprise PILCAM sera une des première à le faire, le prix de vente est doublé entre janvier et février, et précède le renchérissement sur les marchés de Garoua du prix des piles concurrentes nigériane qui n'interviendra qu'en mars (effet stock ?). En janvier le gain de compétitivité sera finalement très faible : passage du niveau 70 en décembre 1993 au niveau 80 en janvier 1995.

La poudre de lessive camerounaise « Kilav » serait ici gagnante sur toute la période par rapport à son concurrent, la lessive nigériane « Elephant ». Le prix avant dévaluation de la lessive camerounaise a en effet été maintenu pendant toute la période, alors que le prix de la lessive nigériane a doublé au cours du premier semestre 1994. Le produit camerounais était deux fois plus cher avant dévaluation (niveau 50 à peu prés), puis est devenu 25% moins cher au cours du premier semestre (niveau 130). La dépréciation de la naira ramènera toutefois la lessive camerounaise en dessous du seuil de compétitivité (au niveau 90 environ), mais le gain sur l'ensemble de la période reste cependant substantiel (passage du niveau 50 à 90) 19

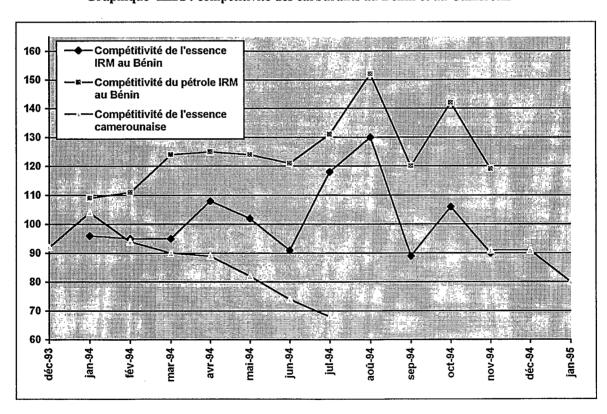


¹⁹ Il n'est pas certain que ce soit la réalité. Puisque nous avons observé sur les marchés de Garoua une diffusion récente de la contrefaçon nigeriane de la lessive camerounaise « Kilav ». Il est possible que les prix enregistrés par les enquêteurs de l'observatoire soient ceux de la lessive de contrefaçon.

4- Le cas de l'essence nigériane :

Au Cameroun (Garoua) comme au Bénin, l'essence nigériane est une pompe à franc CFA et une source de bénéfices privilégiées. On remarque, en dehors des situations de pénurie et de fortes augmentations du prix de « fédéral » (en juillet fortes augmentations de prix et pénuries en août), que les prix relatifs dans les deux pays sont toujours juste en deçà du seuil de compétitivité. Les commerçants nigérians fixent en effet leur prix juste en dessus du prix de l'essence camerounaise ou béninoise. La suppression du système de péréquation, intervenu en février 1994 au Cameroun, provoquant l'augmentation du prix de l'essence camerounaise dans le Nord du pays (le prix est en effet passé d'un seul coup de 195 à 330 F CFA le litre), a annihilé le gain de compétitivité (passage du niveau 92 à 98, puis à 76) qui s'était mis en place au lendemain de la dévaluation du F CFA puisque le prix de l'essence nigériane avait en janvier 1994 rattrapé le prix de l'essence camerounaise.

On remarque que le pétrole IRM au Bénin est quant à lui plus compétitif que le gasoil nigérian sur l'ensemble de la période.



Graphique III2d: compétitivité des carburants au Bénin et au Cameroun

IV. COMPETITIVITE ET FLUX TRANSFRONTALIERS

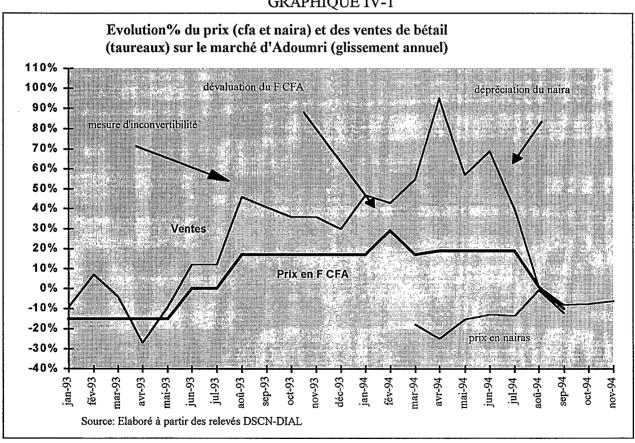
IV-1 Flux de bétail entre le Cameroun et le Nigeria

Les mesures relatives à l'inconvertibilité des billets F CFA avaient considérablement stimulé l'exportation vers le Nigeria du bétail et peaux séchées et de quelques denrées agricoles (notamment le paddy de la SEMRY, le coton de la SODECOTON) ainsi que des produits manufacturés (les cubes maggi, le savon de ménage). On assistait alors plus à une relance des exportations et non véritablement à une inversion des flux transfrontaliers entre ces deux pays.

Ainsi, sous la pression de la demande nigériane, un certain nombre des produits camerounais exportés vers le Nigeria (bétail, riz, cubes maggi, savon CCC, allumettes, huile de coton et pagnes CICAM) ont connu des hausses de prix importantes. Soulignons que l'accroissement de la demande nigériane était déjà très forte dès les mesures de convertibilité restreinte du F CFA d'août 1993. Les stocks étaient tendus même dans le cas de produits manufacturés concurrencés par les importations informelles nigérianes (huile de coton et les pagnes notamment). A cela il faut ajouter la répercussion sur les prix des hausses des coûts d'intrants importés et la hausse de prix d'intrants exportés (coton).

Dans Cameroon Tribune du 17 octobre, le premier ministre propose l'instauration immédiate des contrôles de stocks physiques des denrées, l'objectif étant d'identifier les opérateurs économiques responsables de la rétention spéculative de stocks. Des déficits ont été constatés dans le cas du riz, du sucre, de l'huile de palme, du sel de cuisine (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp.2297).

GRAPHIQUE IV-1



Sur le marché d'Adoumri (près de Garoua) les ventes de bétail (dont une partie non négligeable est composée du bétail tchadien et centrafricain) avaient augmenté de 46% en août 1993 (par rapport aux mêmes mois de 1992). Une hausse d'une telle ampleur des ventes ne pouvait être expliquée que par l'accroissement des exportations vers le Nigeria dans le but de recycler les F CFA BEAC. Ainsi, le prix du bétail, sur le marché d'Adoumri a, pendant les mois d'août et de septembre, enregistré des hausses allant de 11% à 20% selon les catégories de bétail. Par la suite, les prix exprimés en nairas sont demeurés compétitifs malgré l'appréciation du F CFA para rapport au naira (de 37% entre août et décembre 1993), car les marges bénéficiaires étaient confortables. Les exportations ont continué aussi parce qu'elles ont permis de contourner les restrictions à la convertibilité du F CFA.

Des enquêtes menées de part et d'autre de la frontière (Yola côté nigérian et Adoumri côté camerounais) montrent que les écarts de prix sont toujours importants. Le tableau suivant montre que le niveau des écarts de prix se sont plutôt accru compte tenu du comportement des prix au Nigeria suivant de près l'évolution du taux de change parallèle et de la baisse du prix au Cameroun, résultat elle-même de la baisse de la demande nigériane. Les écarts de prix se sont ainsi creusés de 11% à 83% (effet de la dévaluation) puis à 113% (effet combiné de la hausse de prix au Nigeria et de la baisse de prix au Cameroun).

Prix du bétail (taureaux) au Nigeria et au Cameroun avant et après la dévaluation						
	Avant dévaluation	Après dévaluation	Après dévaluation			
	12 nov. 1993	13 mai 1994	15 déc. 1994			
Prix à Yola-Nigeria (en naira)	10 500	11 500	20 000			
Prix à Yola-Nigeria (en F CFA)	95 460	155 405	157 480			
Taux de change parallèle	110 N/1000 F CFA	74 N/1000 F CFA	127 N/1000 F CFA			
Prix à Adoumri-Cameroun (en F CFA)	86 000	85 000	74 000			
Ecart relatif % Nigeria-Cameroun	11%	83%	113%			

Source: observatoire frontalier DSCN-DIAL

La dévaluation du F CFA a donné un nouveau "coup de fouet" aux exportations de bétail : le taux de croissance des ventes, en glissement annuel, est passé de 30% en décembre 1993 à 47% en janvier 1994²⁰. Les prix en F CA ont cru de 10% à 25% au seul mois de février selon les catégories de bétail (et diminué de -24% à -5% en naira). L'évolution des prix et des ventes est marquée par les deux phases d'évolution du taux de change parallèle. La première phase de croissance des ventes s'explique par la baisse de 41% du prix, équivalente à la dépréciation du F CFA avril 1994 et décembre 1993. Entre mai 1994 et septembre 1994, le F CFA s'apprécie de 46,3%, les prix en F CFA ont baissé de 11% de sorte que le prix en nairas a augmenté de 30% entraînant une légère diminution du volume des ventes (-8% en glissement). La

²⁰ Le même phénomène a été observé dans l'ensemble des pays d'élevage de la zone franc. Ainsi, au Niger, "la dévaluation a eu immédiatement un impact positif sur la filière (élévage) et, au cours du premier semestre, les exportations de bétail ont connu une hausse non négligéable de l'ordre de 30%... Les ventes ont été écoulées vers la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et surtout le Nigeria. Premiers bénéficiaires de cette envolée des exportations et des prix, les éleveurs qui ont vu leurs revenus augmenter... le prix moyen des animaux a augmenté en moyenne de 30%. Pour les bovins la hausse a été de 20%... Rappelons que le bétail est la seconde recette d'exportations du Niger, après l'uranium et représente 14% des exportations." (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp.2293).

dépréciation du naira du second semestre a eu donc un effet modérateur sur le prix du bétail tandis que l'appréciation avait provoqué, du fait de la pression de la demande nigériane, une hausse des prix exprimés en F CFA²¹.

La baisse du volume depuis le mois de juin 1994 pourrait s'expliquer par l'insuffisance de la demande solvable nigériane, compte tenu de la hausse du prix exprimé en naira. Ainsi, malgré la marge de bénéfice brute apparente très élevée (113%), le bétail à destination du Nigeria a trouvé de moins en mois de preneurs. Bref, les bénéfices potentiels que pouvaient réaliser les commerçants se sont trouvés confrontés à la faible demande côté nigérian. Cela signifie que la plupart du bétail vendu au Nigeria, à la proximité de la frontière camerounaise est d'origine importée, rendant illusoire la possibilité de réaliser de bénéfices en substituant le bétail local par du bétail importé.

L'accroissement des ventes est beaucoup plus important que celui des prix. Ce décalage s'explique par le fait que les marchés de bétail du Nord-Cameroun, dont celui d'Adoumri fait partie, drainent le bétail en provenance de RCA et du Tchad. L'augmentation du volume de ventes est très significative et incite à poser la question de la reproduction du cheptel.

Malgré la diversité des sources qui approvisionnent le marché d'Adoumri, l'accroissement du flux des exportations a eu une incidence marquée sur les prix de vente au détail dans la ville de Garoua. Ainsi, le prix du kg de viande de boeuf (sans os) est passé de 600 F CFA à 650 le 7 février, à 700 F CFA le 21 février puis à 800 F CFA le 7 mars 1994. Depuis cette date, le prix c'est maintenu inchangé sur le marché de Garoua. La hausse totale a été donc de 33%, légèrement inférieure à celle du bétail sur pied (29% en glissement annuel) mais très supérieure à celle qui a eu lieu à Yaoundé (17% entre décembre 1993 et octobre 1994).

Une situation similaire s'est produite dans le cas du paddy de la SEMRY dont le prix a pratiquement rattrapé celui, traditionnellement plus cher, du riz asiatique importé (7 000 F CFA et 7200 F CFA respectivement le sac de 50 kg à Garoua). Le corollaire est que la dépréciation du F CFA n'entraîne pas nécessairement un gain de compétitivité pour les produits camerounais. Le jour du grand marché à Amchidé, lorsque les commerçants nigérians arrivent faire leurs achats, le sac de 80 kg de paddy de Yagoua est proposé -à l'ouverture du marché- à un prix de 7 000 F CFA, 1 000 F CFA de plus que la veille.

IV-2 Compétitivité et flux transfrontaliers au Bénin

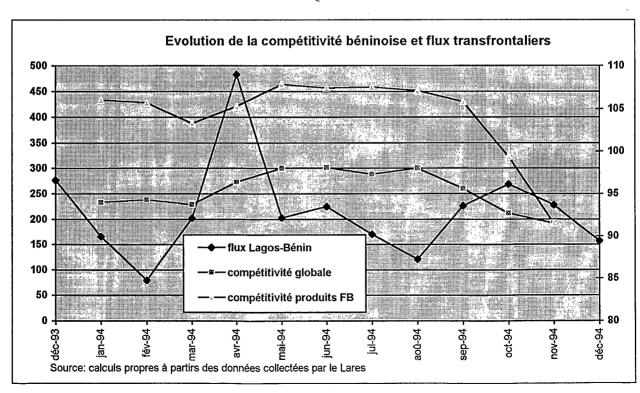
La dévaluation du F CFA a immédiatement entraîné une brutale diminution des flux transfrontaliers en direction du Bénin (voir graphique ci-dessous, échelle gauche). Ce ralentissement des flux peut être expliqué non seulement par l'appréciation réelle du naira au début de l'année mais aussi par le comportement spéculatif et attentiste des commerçants qui ont préféré liquider les stocks existants des produits importés aux prix réévalués. Les aubaines de la dévaluation ne se sont pas transformés nécessairement en sur-profits car elles ont due être réinvesties afin de renouveler les stocks. C'est ce que l'on observe au mois d'avril (le mois de février a été un mois de troubles sociaux et politiques à Lagos).

²¹ Ceci avait observé également dans une étude du ministère de l'élevage camerounais : "L'importance du transit [vers le Nigeria] varie en fonction du comportement de la monnaie nigériane (le Naira). Les années où cette monnaie est forte par rapport au CFA, le volume du transit augmente. les années où la valeur est faible comme c'est le cas actuelement, le volume du transit baisse", Etude sur la commercialisation du bétail dans les provinces du Nord", vol I, pp59; SFC Sedes-Cegos, MINEPIA, mars 1992, 2 vols.

Passée cette période initiale d'ajustement, le maintien de la compétitivité béninoise (audessus de seuil de 100 pour les produits fabriqués au Bénin -FB) a été suivi par une diminution des flux nigérians vers le Bénin, qui ont rejoint, en août, le seuil le plus bas déjà atteint en février. Depuis cette date, les produits béninois perdent rapidement leur compétitivité (échelle droite du graphique), ce qui a provoqué une reprise concomitante de la pénétration des produits en provenance du Nigeria sur le marché béninois. Bien qu'il s'agisse d'indices non pondérés de flux, la perte de 15 points de compétitivité semble avoir été suffisante pour déclencher une vive réaction de la part des importations nigérianes, lesquelles ont doublée en volume entre août et octobre 1994. Remarquons que le flux atteignent un sommet lorsque l'indicateur de compétitivité est proche de 100 pour les produits fabriqués au Bénin (qui signifie, en moyenne, égalité des prix). Ce résultat conforte l'hypothèse selon laquelle les exportations nigérianes vers le Bénin sont motivées par la logique de « pompe à franc CFA ». Elle n'est pas incompatible, au niveau des acteurs, avec une logique de bénéfices commerciaux. Ces bénéfices seront réalisés lors de la vente au Nigeria des produits de réexportation achetés par les commercants nigérians avec les recettes de leurs exportations informelles vers le Bénin. Ces produits, interdits à l'importation au Nigeria ou fortement taxés ont un haut rendement, ce qui explique pourquoi ces commerçants nigérians peuvent parfois se contenter de faibles marges à l'exportation.

La perte de compétitivité a été la plus sévère dans le cas des produits fabriqués au Bénin que pour l'ensemble des produits concurrencés par les importations nigérianes. Cela correspond bien au phénomène dont on a rendu compte précédemment, à savoir, la forte hausse de prix des produits de fabrication béninoise alors que les prix des importations du reste du monde n'augmentent que modérément. La perte de compétitivité répond donc plus à une dynamique inflationniste interne qu'à des phénomènes liés aux variations du taux de change parallèle.

GRAPHIQUE IV-2



Bien que l'on ne dispose pas de données permettant de calculer l'indice de compétitivité pour le mois de décembre, la diminution du flux d'importations est sans doute liée à la forte reprise de l'inflation au Nigeria et à la baisse des revenus réels au Bénin. Traditionnellement, les importations augmentent fortement à l'approche des fêtes de fin d'année. Or, on constate non seulement que l'évolution est à la baisse mais en plus il représente environ un tiers du niveau de décembre 1993. La baisse de l'absorption béninoise de produits nigérians ne compromet pas la survie du Bénin en tant qu'Etat entrepôt, tant que le Nigeria peut dégager des excédents commerciaux avec les autres pays de la zone franc et le Cameroun notamment.

CONCLUSION

Les observatoires des prix et des taux de change de Cotonou et de Garoua permettent de mieux saisir la réalité de la relation qui noue l'économie nigériane aux économies de la zone franc. L'utilisation des statistiques officielles (taux de change officiel de la naira, indices des prix non actualisés ou non adaptés), par le FMI par exemple, peut aboutir, dans certaines circonstances, à un diagnostic divergent par rapport à cette réalité.

A la fin du premier semestre 1994, après la dépréciation réelle du FCFA induite ipso facto par la dévaluation, les taux de change réel bilatéral du FCFA par rapport à la naira s'est apprécié au Bénin et au Cameroun. Puis à partir de septembre - octobre 1994, c'est un mouvement de dépréciation du TCR bilatéral qui a été observé, évolution plus favorable aux pays limitrophes du Nigeria. Finalement, en décembre 1994, le TCR bilatéral vis à vis du Nigeria s'est déprécié d'environ 50 % au Bénin et au Cameroun par rapport à la situation qui prévalait à la veille de la dévaluation (voir graphique 1 et II, pages 3 et 4). Sur une période d'une année, on constate donc une correspondance entre le taux de dévaluation (nominal) vis à vis du franc français et le taux de dépréciation réelle vis à vis de la naira du franc CFA : 50 %.

Ce résultat n'est pas l'effet unique de la dévaluation du FCFA; des facteurs externes l'expliquent également : l'évolution du taux de change parallèle de la naira et l'évolution différentielle d'inflation avec le Nigeria. La dépréciation du TCR bilatéral au Cameroun et au Bénin est notamment à mettre sur le compte de la forte inflation nigériane (+ 115 % sur le dernier semestre 1994 à Lagos) qui a marqué la fin de l'année 1994 et qui a plus que compensé la dépréciation de la naira sur le marché parallèle des changes. Il s'agit du creusement du déficit public financé par émission monétaire qui est responsable de cette inflation, c'est à dire un choc externe que les pays de la zone franc peuvent anticiper, faute de le contrôler.

En raison d'une compression très importante des marges des commerçants nigérians²², l'inflation nigériane ne s'est pas pleinement portée sur les prix des produits importés du Nigeria sur les marchés de Cotonou et de Garoua. L'inflation importée du Nigeria a eu une incidence très faible sur ce que l'on pourrait appeler la "compétitivité effective" des produits camerounais ou béninois par rapport aux produits provenant du Nigeria : les produits de réexportation nigérians se sont renchéris de 30 % environ en moyenne sur cette période et les prix des produits de fabrication nigériane n'ont finalement pas augmenté (voir graphique II.a. et II.b. page 8).

²² On a vu page 9, qu'à Yola les augmentations sont plus fortes qu'à Garoua (voir tableau).

Toutefois, si les produits provenant du Nigeria demeurent dans l'ensemble plus compétitifs que leurs concurrents produits en zone franc ou importés du reste du monde, les écarts de prix se sont sensiblement réduits. les commerçants nigérians n'ont plus la marge qu'ils possédaient à la veille de la dévaluation du FCFA. Jusqu'à quel point les commerçants nigérians peuvent-ils baisser leurs prix ? Jusqu'à quel prix la logique de "pompe à franc" peut-elle être conservée ? Ainsi à Cotonou "l'indicateur de compétitivité" a dépassé le seuil à partir duquel l'échantillon des produits béninois était devenu plus compétitif que l'échantillon des substituts nigérians, puis en raison de l'augmentation des prix de la production locale, cet écart est redevenu négatif (voir tableau III.1 page 13).

Toute l'attention doit être portée au cours de l'année 1995 sur l'évolution des prix des produits fabriqués en zone franc. Dorénavant, toute augmentation de ces prix sera une bulle d'oxygène apportée aux commerçants nigérians qui auront ainsi la possibilité de reconstituer leurs marges. Il faut de plus garder à l'esprit que la vitesse de réaction à la fois des producteurs et des commerçants nigérians est rapide et que leur capacité d'adaptation demeure une menace encore vivace (l'apparition à la fin de l'année 1994 de la lessive de contrefaçon nigériane sous la marque camerounaise "kilav" illustre bien cette capacité de réaction et d'adaptation).

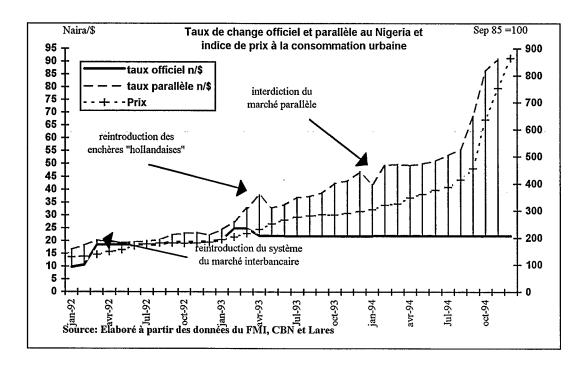
Enfin, il faut noter également la perte de compétitivité des produits importés du reste du monde (comme les produits français par exemple) vis à vis des produits camerounais et béninois, mais également vis à vis des produits provenant du Nigeria. Cet effet crée une situation favorable à l'import substitution, mais également à la substitution entre importations au profit des produits de contrebande nigérians, avec toute l'incidence défavorable sur les recettes des douanes que cette substitution entraîne.

Il est fort à craindre, en raison de la baisse des revenus réels, que la situation actuelle soit plus propice aux produits de basse qualité vendus à bas prix, caractéristiques des produits provenant du Nigeria.

Inflation et dépréciation du taux de change parallèle au Nigeria

Les dérapages de la politique fiscale et monétaire après les retombées positives du mini boom du pétrole lors de la Guerre du Golfe ont relancé très fortement l'inflation au Nigeria. L'inflation, qui semblait maîtrisée en 1990 (elle est passée d'une moyenne annuelle de 24% pour la période 1980-1985 à 7,4% en 1990) a reprise d'abord légèrement à 13% en 1991, pour ensuite s'envoler à 46,2% en 1992 et 57,2% en 1993. Le taux d'inflation en juin 1994 serait, en glissement annuel, de près de 60%, d'après les chiffres de la CBN dont les experts s'accordent pour dire qu'ils sous-estiment largement l'inflation (qui serait de l'ordre de 100%). D'après les relevés effectués par le Lares portant sur un panier de produits impliqués dans les échanges transfrontaliers, la hausse de prix à Lagos serait de l'ordre de 120% entre avril et novembre 1994.

Si en 1990 et 1991 le niveau de réserves en devises était monté à l'équivalent de 7 mois d'importations grâce au l'envolée du prix de pétrole, en 1992 et 1993 elles ne correspondent qu'à à peine un mois d'importations. Les prévisions faites dans le cadre de l'élaboration du budget 1994 ne sont guère encourageantes car le gouvernement fédéral avait envisagé d'allouer uniquement 1,9 milliards de dollars au marché officiel des changes afin de "satisfaire" la demande des importateurs. Il est donc clair que le volume d'importations financées par le marché officiel de devises diminuera au profit des importations financées par le marché noir des changes, ce qui implique que l'écart entre le taux parallèle et le taux officiel ne peut que se creuser davantage. Ainsi, la prime du marché parallèle à pratiquement triplée entre 1992 et 1993 lorsqu'elle est passée de 22% à 64%. Les données pour 1994 indique que cette tendance s'est poursuivie car l'écart entre le taux officiel et le parallèle était déjà de 188% en juin 1994 et s'est considérablement creusé depuis (voir graphique ci-dessous).



Les déterminants de l'inflation au Nigeria

Le modèle proposé tente de préciser les déterminants du taux de change parallèle, en particulier le rôle de la masse monétaire, la disponibilité des devises, les anticipations de l'inflation et le niveau d'activité économique. Les données mensuelles utilisées couvrent la période 1974.1-1992.2.

Définition des variables:

GIPC = taux de variation des prix à la consommation (log, en glissement)

RESIMP2 = nombre de mois d'importation (reserves/importations)

GLEXCHO = taux de variation du taux de change officiel (log, en glissement)

GIPMNF = taux de variation de l'indice de production manufacturière (log, en glissement)

GLM1 = taux de variation de la masse monétaire (M1, (log, en glissement)

Sample:	1974:2	1992:2	,
Included	observ	ations:	71

Variable C RESIMP2 GCPI(-1) GLEXCHO GIPMNF(-1) PDL01 PDL02 AR(1)	Coefficient 3.859527 -0.918508 0.545218 0.031034 -0.054952 0.139240 -0.038035 0.635666		Std. Error 4.806380 0.505565 0.242538 0.038328 0.054729 0.049577 0.099443 0.244026	T-Statistic 0.803001 -1.816795 2.247970 0.809682 -1.004081 2.808593 -0.382485 2.604914	Prob. 0.4250 0.0740 0.0281 0.4212 0.3192 0.0066 0.7034 0.0115	
R-squared Adjusted R-sq S.E. of regress Sum squared r Log likelihood Durbin-Watson	ion 5.461 esid 1878. -217.0	729 238 982 357	S.D. o Akail Schw F-stat	dependent var dependent var se info criterion artz criterion tistic F-statistic)	18.56687 13.15783 3.501158 3.756108 49.04791 0.000000	
Lag Distribution	on of GLM	1	Coeff 0.17728 0.13924 0.10120	icient Std. 0.11069 0.04958 0.11154	Error 1.60161 2.80859 0.90731	T-Statistic

Sum of Lags

0.41772 0.14873 2.80859

Les coefficients estimés ont tous les signes attendus (négatifs pour les disponibilité des réserves et l'activité réelle et positifs pour les variables monétaires). Les résultats confirment ceux qui avaient été obtenus par Moser (1994) à partir des séries annuelles, à savoir, l'inflation est expliquée principalement par l'expansion monétaire liée aux déficits publics (élasticité à court terme de 0,4) et très faible rôle du taux de change. La causalité semble aller de l'inflation vers la dépréciation du taux de change et non dans le sens contraire.

Détermination du taux de change parallèle au Nigeria

On peut esquisser, sur la base des évolutions constatées de la politique macro-économique nigériane le modèle suivant de détermination du taux de change parallèle :

- Recettes fiscales et réserve de devises fortement dépendantes des recettes d'exportation pétrolière. La hausse des cours entraîne une hausse des recettes fiscales et de réserves de devises lesquels sont largement stérilisées par la hausse des importations. Inversement, la baisse des exportations se traduit par une baisse concomitante des recettes fiscales et rationnement dans l'allocation des devises.
- •L'inertie des dépenses courantes devant la chute des recettes se traduit par un accroissement du déficit fiscal de plus en plus finance par crédit au gouvernement (d'où une forte expansion de la masse monétaire) et pénurie de devises qui conduisent le gouvernement a imposer un contrôle plus strict des changes et rationner l'allocation des devises sur un marche officiel.
- L'accroissement de la masse monétaire entraîne une hausse de prix des produits locaux et par voie de conséquence, une appréciation du taux de change réel qui accentue la pression sur les réserves de devises à travers de la plus forte demande d'importations. Dans un contexte d'un taux d'inflation élevé et très variable, les agents cherchent à se protéger contre la "taxe d'inflation" que le gouvernement impose à travers les déficits budgétaires financés par la création monétaire ("seigneuriage") en substituant des devises aux nairas. Les incertitudes concernant la politique économique et les anticipations concernant la dépréciation du taux de change officiel alimentent également la demande de devises.
- Dépréciation du taux de change parallèle et accroissement de la décote du taux officiel.
- •L'évolution de prix des importations est de plus en plus déterminée par celle du taux parallèle.
- •Les prix des produits importés étant déterminés par le taux de change parallèle, la dépréciation sur le marché parallèle provoque une hausse de leur prix, qui, par l'effet de contraction de la demande, atténue l'appréciation du taux de change mesurée par l'évolution des prix relatifs. Dans le même sens, l'accroissement de la décote du taux officiel provoque une hausse de l'offre des devises sur le marché parallèle (détournement des exportations vers les marchés transfrontaliers informels).

Ce processus de re-équilibrage à travers le marché parallèle peut être remis en cause par la persistance des déficits publics. Le gouvernement ne peut plus imposer une taxe a travers l'inflation ("seigneuriage") sans accentuer la surévaluation du taux officiel, d'où l'enclenchement d'une spirale inflationniste jusqu'à la reprise des recettes d'exportation pétrolières venant libérer la contrainte externe.

Les déterminants du taux de change parallèle au Nigeria
Définition des variables:
LEXCHPL = log du taux de change parallèle
IMP\$ = log des importations exprimées en devises
LCPI = log de l'indice des prix à la consommation
LM1 = log de M1

LEXCHPL = -5.91 C -0.14*LIMP\$(-1) + 0.37*LM1(-1) + 0.38*LCPI + 0.26*LEXCHPL(-1) + 0.81AR(1) (-2,44) (-2,30) (2,80) (1,63) (1,51) (6.94)

R2=0,98, N=55, période: 1988:01 1992:09

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic 1.016887 Probability 0.369538 Obs*R-squared 2.281236 Probability 0.319621

Le taux de change parallèle naira/F CFA dépend ainsi plus des facteurs macro-économiques nigérians (recettes pétrolières, financement du déficit par expansion monétaire, service de la dette extérieure, niveau d'activité industrielle, niveau des réserves, système d'allocation des devises, etc.) que de la balance commerciale entre le Nigeria et les pays de la zone franc et à fortiori la balance commerciale bilatérale entre le Nigeria et chacun des pays de la zone franc pris séparément.

NOTE METHODOLOGIQUE

POUR LA CONSTRUCTION DES INDICES DE GAROUA, DE COTONOU ET DE LAGOS

I - Construction de l'indice de Garoua

L'indice des prix de Garoua a été construit avec un panier composé de 204 produits sur la plus grande partie de la période considérée. Un nettoyage des données (c'est à dire remplacement d'une donnée non fiable par une donnée plus « cohérente ») a été effectué pour les prix dont l'unité ne correspondait pas à l'unité retenue ou quand une trop forte variation de prix ne semblait pas se justifier. Les relevés de prix étant réalisés hebdomadairement par l'observatoire, une moyenne mensuelle a donc été calculée.

Il a fallu procéder également à des « enchaînement » d'indices car le nombre de produits a fluctué au cours de la période :

- Pendant la période d'août à octobre, aucun relevé issu de l'observatoire n'était disponible, faute de relevés au cours de cette période. Nous avons utilisé pour compléter nos séries de prix, des relevés officiels effectués en août et septembre par la Direction Provinciale de la Statistiques du Nord Cameroun. Cependant n'ont été retenu de ce panier officiel que 60 produits correspondant au panier de l'observatoire. Restait un « trou » pour le mois d'octobre, trou comblé pour chaque produit par la moyenne des indices du mois précédent (septembre) et du mois suivant (novembre).
- Au début (jusqu'en février 1994) et à la fin (décembre 1994 et janvier 1995) de la période, le panier n'était pas aussi large, seulement 75 et 124 produits composaient l'indice à ces moments.

Ainsi le nombre des produits a fluctué au cours de la période. Pour rattacher ces indices dont le calcul repose cependant sur des produits identiques, il a fallu procéder à des *enchaînements* d'indices. Le nombre de produits composant le panier apparaît dans le tableau suivant.

Nombre produits utilisés pour calculer les moyennes des indices

Panier considéré	Avant		En août et	En déc. 94
	fév. 94	fév. 94	septembre	et jan. 95
Ensemble du panier	75	204	60	124
Fabrication camerounaise (FC)	25	94		-
Importation autre que du Nigeria (IC)	27	45		-
Fabrication nigériane (FN)	16	49		-
Réexportation nigériane (RN)	7	16		-

Exemple d'«enchaînement » d'indice :

	Déc-93	Janv-94	Fév-94	Mar-94
Indice réduit	100	110	120	140
Indice large	-	-	100	114
Indice « enchaîné » (base 100 en déc-93)	100	110	120	120*(114/100)
Indice « enchaîné » (base 100 en fév 94)	100*(100/120)	100*(110/120)	100	114

Les indices sont pondérés par des coefficients issus de l'enquête budget-consommation de 1982-83, ajustés au panier particulier suivi par l'observatoire (élargissement du nombre de produits et de variétés). La base retenue est celle du mois de février, c'est à dire la date à partir de laquelle le panier est complet, mais également à partir de laquelle la période troublée par de fortes hausses et notamment par de fortes spéculations prend fin.

Des sous-indices selon l'origine des produits ont dans un deuxième temps été calculés. L'indice a ainsi été décomposé en indice des prix des produits de fabrication camerounaise (FC) et en indice des prix des produits importés. Ce dernier a été décomposé suivant que les produits sont importés officiellement ou ont une provenance autre que celle du Nigeria (IC importation camerounaise), importés sur le marché parallèle et provenant du Nigeria. Soit il s'agit dans ce dernier cas des produits de réexportation nigériane (RN), soit des produits de fabrication nigériane (FN).

II- Construction de l'indice de Cotonou

La même méthodologie a été suivi à Cotonou pour construire les indices selon l'origine des produits. Cependant, après élimination des séries incomplètes (disparition du produit des marchés, suivi d'une autre variété) ou entachés d'erreurs et de ruptures (erreurs de saisies, d'unité ou changement d'origine,...), et reconstitution de séries lorsqu'elles n'étaient pas trop incomplètes et demeuraient recomposables, il ne restait plus qu'une centaine de produits environ, 117 exactement.

Les pondération retenues sont celles de l'EBC de 1986/87 réajustés en tenant compte de la spécificité du panier de produits retenus par le LARES (et notamment le nombre de variétés parfois important)

La distribution selon l'origine apparaît dans le tableau suivant :

	Nombre de produits retenus	Coefficients de pondération
Produits locaux (fabrication béninoise, FN)	10	346 (15%)
Produits importés (IRM, FN et RN)	107	2032 (85%)
Importé du reste du monde□	27	647 (27%)
Fabrication nigériane	39	1068 (45%)
Réexportation nigériane	41	317 (13%)
Total	117	2378 (100%)

Remarques et suggestions quant au panier retenu et à la qualité des relevés effectués à Cotonou :

Plusieurs remarques doivent ici être faites, notamment quant au nombre de variétés retenus par le LARES :

Le nombre de produits, pour lesquels le LARES obtient des prix, change tous les mois. Ceci est peut-être dû à la disparition momentanée de certains produits, à l'ajustement progressif des variétés suivis qui induit la disparition ou l'apparition définitive de certains produits. A la fin du traitement, seuls 117 produits sur 163 ont finalement été retenus, et ce malgré une recomposition de certaines séries de produits importants (c'est à dire stratégiques) ou non.

D'autre part trop de variétés sont suivis pour certains produits. Par exemple pour les boissons et les médicaments, 11 variétés et 17 variétés respectivement sont suivis. Or la présence de certaines variétés fluctuent plus que d'autres, il vaudrait mieux concentrer les relevés sur les variétés les plus courantes. De plus il n'est pas sûr que la disparition momentanée de certaines variétés soit liée à des phénomènes macro-économique (comme une pénurie sur le marché béninois liée à une demande nigériane plus forte, ou s'il s'agit d'un produit réexporté par le Nigeria, de l'accroissement des ventes dans un autre pays de la zone franc,...) qui serait ainsi révélés. La disparition de produits est certes une information, mais l'absence de relevé pour un produit pendant une ou plusieurs peut être le fait d'une erreur dans les opérations de relevés ou de saisie. Il est donc plus important de se concentrer sur l'obtention de série complètes de prix plutôt que d'essayer d'obtenir à la marge des informations de quantités (absence de relevés), qui nécessite des moyens supplémentaires.

Nous pensons que le nombre de variétés pour certains produits devraient être abaissés, surtout pour les produits non stratégiques. Le choix du nombre de variétés devrait reposer sur l'origine des produits. Par exemple, dans le cas des textiles, en vue de construire des indicateurs de compétitivité par produits (c'est à dire en vue de comparer la variation des prix relatifs en fonction de l'origine), il devrait être suivis deux (ou trois) variétés de pagnes FB, deux (ou trois) variétés de pagnes IRM, ... deux (ou trois) pagnes FN et RN.

D'autre part le traitement des données a dû s'effectuer à partir de base de données que l'on a dû refondre dans une base de données adaptée au calcul automatique. La saisie en une seule colonne des prix de tous les produits et à toute les dates est inutile, elle doit se faire en tableau pour permettre des calculs automatiques (produits en lignes et dates en colonnes). C'est à dire que la structure de la base de données devrait préexister pour accueillir les données à saisir.

III- Construction de l'indice de Lagos :

L'indice des prix de Lagos est calculé sans coefficients de pondération. 85 produits ont été retenus pour construire cet indice : 44 produits de fabrication nigériane (FN) et 41 produits de réexportation nigériane (RN). En raison d'une rupture en juillet dans le nombre de produits composant le panier, on a dû procéder à la méthode d'enchaînement des indices.

NOTE METHODOLOGIQUE

POUR LA CONSTRUCTION DES INDICATEURS DE COMPETITIVITE

L'élaboration de ces indicateurs de compétitivité des produits en provenance du Nigeria par rapport aux produits béninois (ou camerounais) ou importés d'autres pays que le Nigeria avait été proposée au LARES en juin 1994. Ces indicateurs ne s'appliquent qu'aux produits en provenance du Nigeria venant en concurrence de la production béninoise (ou camerounaise) ou des importations légales ou informelles en provenance d'autres pays que le Nigeria. Cet indicateur de compétitivité est définit comme la moyenne des prix relatifs multipliés par 100.

La construction d'un tel indice implique plusieurs opérations successives.

- Pour chaque produit provenant du Nigeria (soit de fabrication nigériane soit de réexportation nigériane), on cherche son homologue fabriqué dans le pays de la zone franc ou bien importés du reste du monde.

-On ramène les prix à des unités homogènes. On calcule ensuite pour chacun de ces doubles produits, la série du prix relatif sur la période considérée qui est le prix par exemple du pagne Fancy superprint nigérians sur le prix du pagne Fancy superprint camerounais (donc variété importée/variété locale). Ce prix relatif est multiplié par 100.

- On effectue enfin une moyenne arithmétique de ces produits.

La lecture de cet indicateur est double :

- en niveau, lorsqu'il est au-dessus de 100 cela signifie que les produits fabriqués au Cameroun (ou importé du reste du monde) ou au Bénin (ou importé du reste du monde) sont en moyenne moins chers que les produits provenant du Nigeria;
- en variation, lorsque l'indicateur augmente cela signifie que la compétitivité des produits fabriqués au Cameroun (ou importé du reste du monde) ou au Bénin (ou importé du reste du monde) s'améliore par rapport au produit provenant du Nigeria.

Deux sous-indicateurs ont dans une deuxième étape été construits suivant que l'on étudie la compétitivité des produits fabriqués au Cameroun (ou au Bénin) ou celle des produits importés du reste du monde par rapport aux produits provenant du Nigeria.

Pour le Bénin, l'indicateur de compétitivité globale est constitué de 21 prix relatifs. C'est à dire dans le panier de 117 produits retenus pour calculer l'indice des prix de Cotonou, 21 produits de qualité comparable (c'est à dire 42 produits en tout) ont une double origine de part et d'autre de la frontière avec le Nigeria. Deux sous-indicateurs de compétitivité ont été construits permettant de distinguer la compétitivité des produits de fabrication béninoise par rapport au produits provenant du Nigeria et la compétitivité des produits d'importation officielle ou importés du reste du monde par rapport au produits provenant du Nigeria.

Il est dommage que le panier retenu par le LARES ne permettent la construction d'un indicateur de compétitivité composé d'un plus grand nombre de prix relatifs, que trop de produits ne possédant pas d'homologue de l'un ou de l'autre coté de la frontière soit rejeté dans le cadre de la construction de cet indicateur.

A Garoua, l'indicateur de compétitivité est tiré au départ à partir d'un panier beaucoup plus large que celui de Cotonou, environ 270 produits. Ainsi un plus grand nombre de prix relatif a pu être retenu : au total 38 prix relatifs (76 produits en tout), dont 14 prix de produits fabriqués au Cameroun par rapport aux prix des produits provenant du Nigeria et 24 prix de produits importés du reste du monde par rapport au prix importés du reste du monde. Par contre l'interruption des relevés à Garoua pendant les mois d'août, septembre et octobre 1994 explique la discontinuité des courbes qui apparaît sur les graphiques.

Ensuite une troisième étape a consisté à ne retenir des moyennes de prix relatifs par groupe de produits, des indicateurs de compétitivité produit par produit ont donc été élaborés : par exemple le prix relatifs moyens des pagnes de fabrication nigériane par rapport au prix des pagnes provenant du Nigeria. Au sein de l'indicateur de compétitivité globale, on ne peut en effet séparer une amélioration de la compétitivité des pagnes camerounais et une dégradation de la compétitivité des huiles végétales.

Quelques commentaires sur l'utilisation d'un tel indicateur

Les flux d'importations peuvent être arrêtés principalement pour deux raisons. a) l'écart de prix est trop faible aux yeux des consommateurs compte tenu de leurs niveau de revenus et qualité relative des produits locaux/importés. b) les marges de bénéfice sont trop faibles par rapport à ceux des autres produits faisant l'objet d'importations informelles.

Cependant, l'absence d'écart entre le prix entre la variété nigériane (FN ou RN) et celui de la variété béninoise (IRM ou FB), n'implique pas que les écarts de compétitivité soient nuls. Si le prix de mis au marché béninois de la variété nigériane est fixé en fonction du niveau de prix du produit de substitution béninois, alors les marges de bénéfice pour cette catégorie de produits seront vraisemblablement plus élevés que pour les produits ne concurrençant pas d'autres produits sur le marché béninois. Enfin, il peut y avoir de produits pour lesquels l'écart de compétitivité sont très faibles, voire inexistants, et cependant les commerçants continuent à le mettre sur le marché béninois. Il s'agit de produits employés comme "pompe à francs CFA". Leur commerce est indirectement rentable car ils permettent d'obtenir des devises avec lesquelles il est possible d'acheter, au Bénin ou sur le marché international, des produits interdits à l'importation au Nigeria et, de ce fait, à forts taux de marge. Ainsi par exemple, un commerçant nigérian peut tenter de vendre un savon fabriqué artisanalement au même coût qu'au Bénin au même prix ou à un prix légèrement inférieur que le savon béninois. Les pertes dans cette transaction seront largement compensées si ce même commerçant achète avec sa recette en franc CFA du riz interdit à l'importation et pour lequel les consommateurs des grandes villes nigérianes sont prêts à payer le prix fort.

Lorsqu'il sera mise en rapport avec l'indice de flux, on pourra apprécier le "seuil" de compétitivité compte tenu des variations de prix et de taux de change parallèle. La baisse des revenus réels (l'évolution des prix relatifs des produits du secteur informel local par rapport aux prix des produits importés pourrait, en l'absence d'estimations directes, être un bon indicateur) doit agir comme catalyseur dans le choix des variétés nigérianes moins chères mais aussi considérées comme de produits de faible qualité ("kpayo" = ce qui n'est pas bon, telle est l'appellation locale de l'essence nigériane consommée pourtant massivement à Cotonou).

NOTE METHODOLOGIQUE

POUR LA CONSTRUCTION DE L'INDICE DES VOLUMES

Le LARES relève dans les entrepôts de Lagos les quantités de produits qui font l'objet d'importation « informelle » de la part du Bénin, ces relevés nous ont permis de calculer un indice des flux, ou des volumes.

Le nombre de produits composant cet indicateur d'évolution des flux est à peu prés 300. A la différence des indices de prix, lorsque le produit est manquant, cette information est introduite dans le calcul, la quantité est considérée comme une quantité « 0 ». Pour construire un tel indicateur un problème d'unité se pose. Les unités ne sont en effet pas les mêmes (cartons, colis,...), et les tailles des produits à l'intérieur des emballages sont aussi différentes (sandalettes, pièces de rechange de motocyclette, électroménager,...). Le choix s'est donc porté sur une moyenne simple d'indices de quantité, seule une lecture en variation peut alors se faire.

La base retenue est février 1994, date correspondant à la présence de la quasi totalité des produits du panier retenu. Les quantités « 0 » relevés en février pour certain produits ont été remplacées par la moyenne mensuelle des quantités du même produit sur la période considérée. Ce procédé nous a permis d'avoir toujours un dénominateur non nul pour calculer les indices par produit. Une moyenne arithmétique simple a été calculée pour obtenir un indicateur des flux. des produits importés du Nigeria par le Bénin.

L'information finale délivrée par cet indicateur est donc l'évolution des quantités entreposées dans certains endroits de la ville de Lagos destinées au marché béninois. Lorsqu'au moment du relevés les quantités décomptés sont relativement importante dans l'ensemble des entrepôts enquêtés, on fait alors l'hypothèse que les activités de vente sont dynamiques.

Cet indicateur se relie à l'indicateur de compétitivité des produits béninois et IRM par rapport aux produits provenant du Nigeria. L'augmentation du premier devrait s'accompagner d'une baisse de l'autre.

Quelques commentaires sur cet indicateur

Pour qu'il y ait relation parfaite entre augmentation du nombre de produits dans les entrepôts et augmentation de la compétitivité des produits FN et RN, il faut que la relation entre augmentation du nombre de produits entreposés et dynamisme du commerce et celle entre dynamisme du commerce informel et augmentation de la compétitivité des produits nigérians (RN OU FN) soient également parfaite.

En ce qui concerne la première des deux relations intermédiaires, plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord, on relève ici les données de stocks alors que ce sont les variations de stocks qui devraient être relevées. Se pose alors le problème de la fréquence (mensuelle dans la méthodologie du LARES) qui est insuffisante si l'on veut relever les variations de stocks. Il

faudrait en effet des relevés journaliers ou tout au moins un relevé tous les deux jours pour estimer les flux. Ici les relevés sont hebdomadaires, ce qui exclut toute possibilité de calculer des flux.

Ensuite, si l'on constate sur un mois une quantité relativement importante (par rapport à un mois de base), elle n'est pas forcément liée à un dynamisme du commerce pendant cette période. Cela peut être lié soit à une certaine incapacité de vendre qui provoquerait un stockage massif, soit à une perte de compétitivité, ou soit à la peur de représailles de la part de la douane qui renforcerait la répression des fraudeurs où les restrictions à l'exportation.

Enfin, une situation où l'on constaterait un entrepôt presque vide peut-être liée à une vente massive très importante qui a eu lieu quelques jours, ou quelques heures auparavant, ce qui témoignerait au contraire d'un commerce dynamique. Si ce manque de chance se reproduit sur chaque lieu, sur plusieurs entrepôts, alors la moyenne des quantités calculée sur tous les entrepôts révélerait une situation de faibles ventes vers le Bénin. sur le mois considéré, c'est à dire une information contraire à la réalité.

La seconde relation qui lie augmentation des importations et augmentation de la compétitivité nigériane est également imparfaite. Les produits du Nigeria peuvent être compétitifs et ne pas faire l'objet d'achat de la part des ménages béninois qui traversent une phase de baisse de leurs revenus et donc réduisent leur consommation. Egalement, une diminution de la compétitivité des produits nigérians peut s'accompagner d'une augmentation des exportations vers le Bénin de ces mêmes produits, si la baisse des revenus oblige les ménages béninois à consommer des produits nigérians de qualité inférieure et à niveau de prix inférieur.

INTRODUCTION

Economie réelle, économie informelle Taux de change nominal et taux de change réel

I- EVOLUTION DES TAUX DE CHANGE REELS NIGERIA-CAMEROUN ET NIGERIA-BENIN

- I-1 Une évolution en trois temps
- I-2 Impact du Nigeria sur les prix des importations de la zone franc

Π- EVOLUTION DES PRIX SELON L'ORIGINE DES PRODUITS

II-1 La dépréciation réelle de la naira n'a pas été globalement défavorable pour les produits de fabrication camerounaise et béninoise.

II-2 Une inflation importée liée à l'augmentation des prix des produits locaux

III- LA COMPETITIVITE DES PRODUITS CAMEROUNAIS ET BENINOIS PAR RAPPORT AUX PRODUITS NIGERIANS :

III- 1 Indicateur de compétitivité globale

III-1-1. A Garoua

III-2 A Cotonou

III.2- La compétitivité de certains produits stratégiques

- 1- Le cas des pagnes :
- 2- Les cas de l'huile de palme et du savon au Bénin :
- 3-Le comportement des prix à la suite de la dévaluation du F CFA
- 4- Le cas de l'essence nigériane :

IV. COMPETITIVITE ET FLUX TRANSFRONTALIERS

IV-1 Flux de bétail entre le Cameroun et le Nigeria

IV-2 Compétitivité et flux transfrontaliers au Bénin

ANNEXE A

Inflation et dépréciation du taux de change parallèle au Nigeria

ANNEXE B

Détermination du taux de change parallèle au Nigeria

ANNEXE C

Note méthodologique pour la construction des Indices de Garoua, de Cotonou et de Lagos

ANNEXE D

Note méthodologique pour la construction des « indicateurs de compétitivité-prix »

ANNEXE E

Note méthodologique pour la construction des indicateurs de flux à Lagos.

